

Séance du 22 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le **vingt-deux avril à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans sous la présidence de M. René SUAREZ, Maire.

Présents :

Elise AUCLAIR, Pierre BAILLY-BECHET, Hervé CHAGOT, Lucy BRAY, Rémy GATT, Sophia LEVERT, Gabrielle LOUBES, Philippe MATRAY, Karine MOMMESSIN, Gérard POEYMIROU, René SUAREZ, Damien VANDERGHOOE.

Absents excusés :

Olivier ARNAU a donné pouvoir à Philippe MATRAY
Aurore MEUNIER a donné pouvoir à René SUAREZ
Stéphanie MARTINEZ-MARTOS a donné pouvoir à Elise AUCLAIR

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Hervé CHAGOT a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 10 avril 2026

Présents et représentés : 15
Date d'affichage : 10 avril 2026

N 30 - Vote des taux d'imposition 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants, L.2331-3 ;

VU le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636B septies ;
Vu l'état n°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2025 ;
Monsieur le Maire demande à l'assemblée de délibérer sur la fixation des taux d'imposition sur le foncier et le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE, de fixer les taux d'imposition suivants :**
- **Taxe foncière bâti** **30,69 %**
 - **Taxe foncière non bâti** **44,34 %**
 - **Taxe d'habitation des résidences secondaires** **15.45 %**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
René SUAREZ



Mise en ligne le : **23/04/2026**